

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : snrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 269 du 13 octobre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE du SNTRS CGT

Projet de Budget 2012 de la Recherche :

Un budget en baisse en euros constants, marqué par des économies de gestion pour les organismes de recherche !

Le gouvernement vient d'annoncer le projet de budget pour l'année 2012. Les moyens alloués à la MIRE (Mission Interministérielle « Recherche et Enseignement Supérieur ») augmenteront, en 2012, de 256 millions d'euros (en crédits de paiements), soit seulement 1% de hausse sur l'année 2011. En euros constants, cela correspond à **une baisse d'environ 1%** (avec une inflation attendue pour 2011 d'environ 2%). **Pour la partie « Recherche », cette baisse est même plus importante (moins 1,6%)** puisque ce budget n'augmente en euros courants que de 0,4% (plus 40 millions d'euros). Mais là encore le Ministre affiche une hausse de 214 millions d'euros du budget Recherche en additionnant les crédits de l'Etat et ceux du Crédit Impôt Recherche (CIR), lequel augmente de 3,4% (plus 174 Millions d'euros) soit près de 5,3 milliards d'euros. Malgré cette forte augmentation du CIR, la part de la recherche du secteur privé stagne voire diminue dans le pourcentage de l'effort Recherche du PIB en France. Ce qui se traduit par des plans de licenciements qui affectent les centres de R&D de nombreuses entreprises du secteur public et privé, Le CIR, sous prétexte d'incitation à la recherche, n'est qu'un cadeau fiscal parmi de très nombreux autres que l'Etat fait aux entreprises sans aucune contrepartie, Il doit être supprimé.

Une partie des augmentations du budget de la MIRE concerne le paiement des pensions qui n'affectent pas directement les crédits des organismes. Ainsi, le budget 2012 du CNRS augmente de 14 millions d'euros (+0,6%) hausse ramenée à seulement 0,4% si les crédits des pensions sont pris en compte. De même le budget 2012 de l'INSERM n'augmente que de 0,4% si on retire les crédits de l'ANRS, qui sera intégrée à l'INSERM l'année prochaine. Il en est de même pour l'INRA (+0,5%), l'INED (+0,3%). Certains organismes voient même leurs crédits 2012 baisser : l'IFREMER (-1,7%), l'INRIA (-0,5%), le CEMAGREF (-0,25%), l'IRD (-0,2%).

Ce sont tous les organismes de recherche publique qui devront se serrer la ceinture en 2012, le gouvernement leur demandant de faire des « efforts de gestion », soit des économies de 0,9% sur les crédits de fonctionnement, par la mise en place de la RGPP sur les fonctions support. Comment les organismes de recherche pourront ils assurer une qualité de recherche avec une dégradation de l'environnement administratif et technique indispensable pour accompagner les laboratoires dans leurs travaux ?

Ce budget 2012 respecte l'engagement du gouvernement du maintien du nombre de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche, à la suite du fort mouvement de lutte de l'année 2009. Pour autant, cela n'est pas suffisant : **le SNTRS CGT exige des créations d'emplois de titulaires tant chercheurs qu'ITA afin de répondre aux besoins des laboratoires et des services et d'assurer l'intégration des nombreux CDD occupant des postes sur des fonctions permanentes**, comme le prévoit le projet de loi sur les non titulaires de la fonction publique. Il demande également le transfert des crédits de l'ANR et des autres sources de financement des contrats CDD dans le budget des organismes pour assurer le soutien budgétaire de ces intégrations.

Le SNTRS CGT appelle les personnels à se mobiliser pour un accroissement conséquent des crédits des organismes, condition indispensable à une recherche libre. Cette lutte doit être menée de pair avec celles pour l'amélioration des carrières, pour des créations d'emplois de chercheurs et d'ITA et pour une réelle revalorisation des salaires.

Villejuif, le 11 octobre 2011